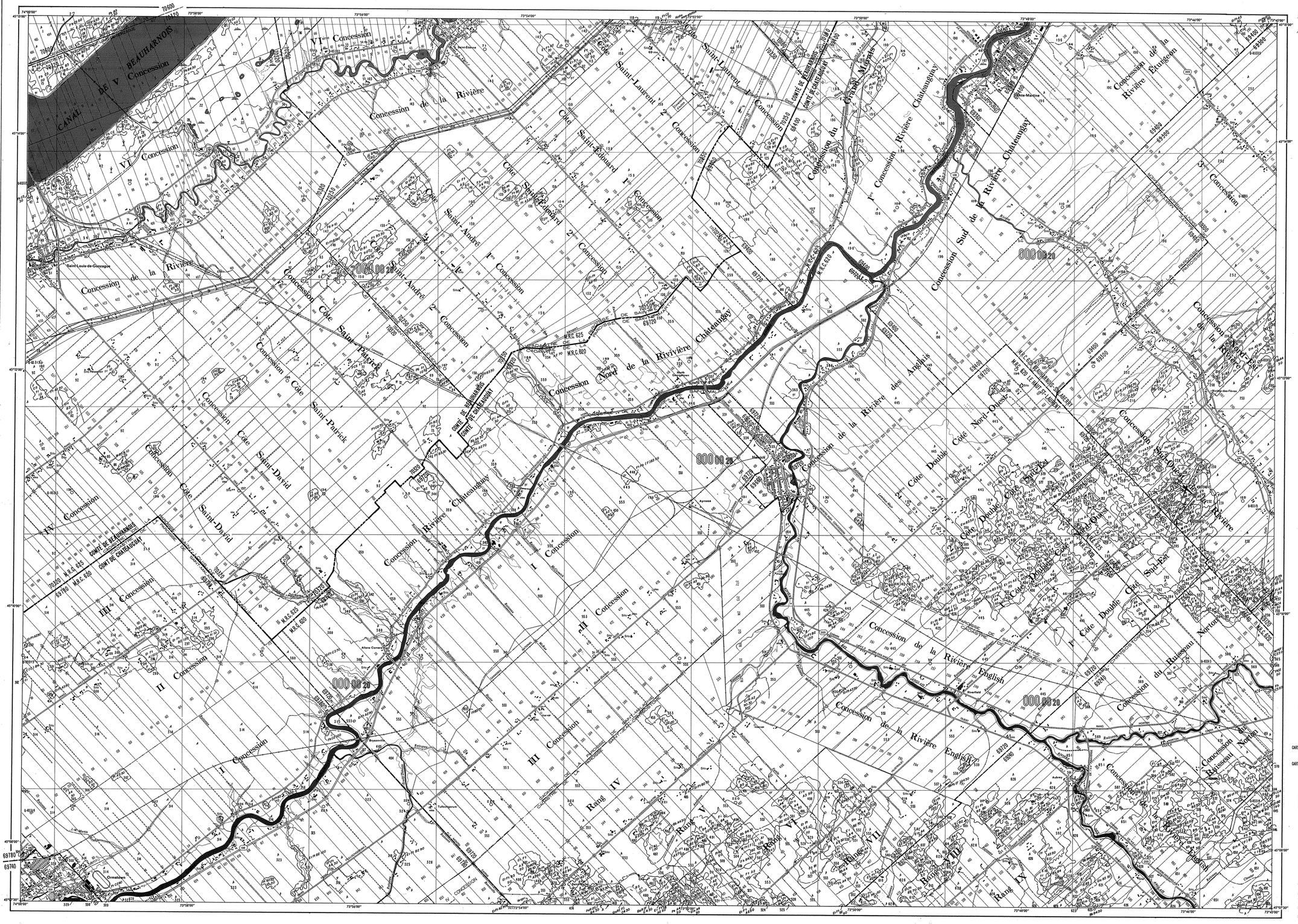

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : privée, non-privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Tendre	Intermédiaire	Tardive
Résineux	R	R	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ne)		
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— à pin rouge	R (Pr)		
— à pin gris	R (Pg)		
— à mélèze (exotique)	R (Me)		
— à thuya (cédre)	R (C)		
— à mélèze (autochtone)	R (Me)		
Pessière	E	E	E
— — (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portion tige)	E (E)		
— — à thuya (cédre)	E (C)		
— — à sapin	E (S)		
— — à mélèze	E (Me)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)		
— — à pin rouge	E (Pr)		
— — à pin gris	E (Pg)		
— — à épinette noire	E (Ne)		
— — (plantation d'épinette blanche)	Epb p		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Epn p		
— — (plantation d'épinette noire)	Epn p		
— — (plantation d'épinette rouge)	Epr p		
Sapinière	S	S	S
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)		
— — à thuya (cédre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (Ne)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à mélèze	S (Me)		
— — (plantation de sapin baumier)	Sab p		
Pinède à pin blanc	Pb	Pb	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)		
— — — — ...et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la part résineuse)	Pb (Me)		
— — — — avec thuya (cédre)	Pb (C)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Ne)		
— — — — avec mélèze	Pb (Me)		
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)		
— — — — avec sapin	Pb (S)		
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (Pb)		
— — — — avec épinette noire et/ou épinette blanche	Pb (E)		
— — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr	Pr	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
— — — avec thuya (cédre)	Pr (C)		
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)		
— — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — avec sapin	Pr (S)		
— — — avec épinette blanche	Pr (E)		
— — — (plantation)	Pr p		
Cédrière	C	C	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pin gris	C (Pg)		
— — à sapin	C (S)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (E)		
— — (plantation de thuya)	Ctp p		
Prucheraie	Pr	Pr	Pr
— — (la prusche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)		
— — à thuya (cédre)	Pr (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — à sapin	Pr (S)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)		
— — à pin rouge	Pr (Pr)		
— — à pin gris	Pr (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)		
— — (plantation)	Prp p		
Mélèzin	Me	Me	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)		
— — à thuya (cédre)	Me (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)		
— — à pin rouge	Me (Pr)		
— — à pin gris	Me (Pg)		
— — à sapin	Me (S)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (E)		
— — (plantation de mélèze européen)	Mel p		
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel p		
— — (plantation de mélèze hybride)	Mel p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendre	Intermédiaire	Tardive
Feuillu à résineux intolérants	F (Pg)	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)	F (R)
— — — — avec épinette	F (E)	F (E)	F (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (Ne)	F (Ne)	F (Ne)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S	Bb S
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb S	Bb S	Bb S
— — — — avec épinette	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb)	Bb (Pb)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)	Bb (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	B (S)	B (S)	B (S)
— — — — avec pin blanc	B (Pb)	B (Pb)	B (Pb)
— — — — avec résineux	B (R)	B (R)	B (R)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
Chêne à chêne rouge	Ch R	Ch R	Ch R
Chêne à chêne rouge résineux	Ch R (R)	Ch R (R)	Ch R (R)
Érablière résineux	Er R	Er R (R)	Er R (R)
— — à pin blanc	Er R (Pb)	Er R (Pb)	Er R (Pb)
— — à pin rouge	Er R (Pr)	Er R (Pr)	Er R (Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M R (F)	M R (F)
— — — sur station humide	M R	M R (F)	M R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	F	F
— — à essences intolérantes	F	F	F
— — à essences tolérantes	Ft	Ft	Ft
— — à essences tolérantes (plantation)	Ftp	Ftp	Ftp
Bouleau à bouleau blanc	Bb	Bb	Bb
— — à bouleau jaune	B	B	B
Chênaie	Ch	Ch	Ch
Érablière rouge	Er	Er	Er
Érablière	Er	Er	Er
— — à bouleau blanc	Er Bb	Er Bb	Er Bb
— — à peuplier	Er Pe	Er Pe	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Ft	Er Ft	Er Ft
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft	Er Ft	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Erp p	Erp p	Erp p
— — de bouleau jaune	Bajp p		
— — de peuplier	Pep p		
— — de peuplier hybride	Pehp p		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnoé et semi-désnoé sec ..... sec
Désnoé et semi-désnoé humide I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivière et lac) ..... Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... A
Terrain agricole ..... Ag
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épaisses lignes cl
Coupe par pied ..... cp
Brûlis partiel ..... Brp
Brûlis total ..... Br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ct
Chablis partiel ..... ct
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
0 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	52-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn Jeune irrégulière — Peuplé dominance de feuillus résineux, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vi Vieux irrégulière — Peuplé dominance de feuillus résineux, majorité des tiges au dessus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges au plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	simple
Moyenne	30 à 60 %	"
Forte	60 à 75 %	"
Abrupte	75 % et plus	"

Superficie entourée de pentes > 0 ha

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (d) C3 (s) 50 m C3 — R C5 (d) S3 (s)
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences
— classe de pente
— classe d'âge
— code de l'origine
— hauteur
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-19m)	4 (19m-25m)	5 (25m-31m)	6 (31m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : FORTIN, MALSH & ASS.
SIGNATURE : Jacques Fortin

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 6
Unité de gestion — 63-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 00 20

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 20100
Bassin primaire — 1
Bassin secondaire

Unité de gestion privée — 632

Municipalité — 69120
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — *

Région écologique — 1b

Municipalité régionale de comté M.R.C. 615 LES JARDINS DE NAPIERREVILLE *

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/8/84
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-6-8	31-H-5	31-H-6
S.E. / S.O.	S.O. / S.E.	S.O.
N.E. / N.O.	N.O. / N.E.	N.O.
31-6-1	31-H-4	31-H-3
S.E. / S.O.	S.O. / S.E.	S.O.
N.E. / N.O.	N.O. / N.E.	N.O.

31 H/4 N.O.

FORÊT PRIVÉE